

## PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser un diagnostic territorial en santé mentale et psychiatrie

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout professionnel du sanitaire, du médico-social, du social et des collectivités impliqués dans l'analyse, la planification ou la coordination des actions en santé mentale sur un territoire.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

### Objectifs de la formation

Comprendre les enjeux, le cadre réglementaire et les finalités du diagnostic territorial en santé mentale

Maîtriser les méthodes de collecte et d'analyse des données territoriales

Analyser les besoins, ressources et vulnérabilités d'un territoire

Élaborer un diagnostic structuré et formuler des recommandations opérationnelles

### Programme

Finalités du diagnostic territorial : pourquoi, pour qui, comment.

Cadre réglementaire : PTSM, CLS, PRS, CPTS, dispositifs de coordination.

Déterminants de la santé mentale : sociaux, économiques, environnementaux, organisationnels.

Cartographie des acteurs : sanitaire, médico-social, social, associatif, collectivités.

Données quantitatives : démographie, indicateurs de santé, précarité, offre de soins.

Données qualitatives : entretiens, focus groups, questionnaires, observations.

Construction d'outils : guides d'entretien, grilles d'analyse, matrices de lecture.

Limites, biais, éthique et confidentialité.

Analyse de l'offre : dispositifs, réseaux, partenariats, accessibilité.

Analyse des besoins : populations vulnérables, ruptures de parcours, zones sous-dotées.

Cartographie des parcours en santé mentale.

Identification des enjeux prioritaires.

Structuration d'un diagnostic :

- Contexte
- Données clés
- Analyse
- Enjeux
- Priorités

Techniques de rédaction : synthèse, hiérarchisation, argumentation.

Construction d'indicateurs pertinents.

Élaboration d'un plan d'action : objectifs, actions, partenaires, indicateurs.

Techniques de restitution orale et écrite.

Adaptation du discours selon les interlocuteurs (élu, ARS, partenaires).

Mise en perspective avec les politiques publiques locales.

### Méthodes et supports

Apports théoriques  
Analyse de documents existants  
Travaux en sous-groupe  
Restitution et analyse

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.